



Nb des conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 14

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance Ordinaire du 26 mars 2025 – 18 h 30

La séance a été ouverte sous la présidence de Denis SCHITZ,

**Membres présents :** Sylvie BECQUER, Albert BROSSARD, Pascal FOUQUET, Sophie GRZELAK, Anthony SARTORI, adjoints,  
Claire DANDA, Michel D'AMORE, Aurélie GUILHEM, Sylvain JACQUE, Philippe MOURAUX, Laurent SACCHET, Virginie TOTH, Jean-Paul WEBER, *conseillers municipaux*

**Membres absents excusés :** Joëlle FRIEDRICH, Sandrine HELES, Sarah MALINOWSKY, Rémi SCHAEDGEN, Pierre WAGNER, *conseillers municipaux*

**Procuration :** /

*Convocation du 21/03/2025 – Affichée le 21/03/2025*

Le Maire constate que le quorum est atteint, il déclare la séance ouverte.

### ORDRE DU JOUR

1. Compte Financier Unique 2024,
2. Affectation des Résultats 2024,
3. Budget Primitif 2025,
4. Vote des taux d'imposition 2025,
5. Attribution Subventions de Fonctionnement 2025,
6. Programme des travaux d'investissement 2025 – Demande de subventions,
7. Itinéraires de promenades et de randonnées (CAFPT)
8. Convention coordination police pluri-communale et projet de transaction avec le parquet
9. Adhésion groupement de commandes 2025 (CAFPT)
10. Convention UEM
11. Biens en état d'abandon
12. Contribution volontaire au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ)
13. Personnel communal – Mesures diverses,
14. Ouverture à toutes propositions.

### APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 19/12/2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2024.

#### 1. COMPTE FINANCIER UNIQUE (COMMUNE) – ANNEE 2024

Le Conseil Municipal vote le Compte Financier Unique du Budget Général, présenté par le 1<sup>er</sup> Adjoint, le Maire ne prenant pas part au vote ;

La balance générale laisse apparaître les résultats suivants :

a) Budget Général :	Excédent de Fonctionnement de .....	126 116,75 €
	Excédent d'Investissement de .....	176 193,22 €

#### 2. AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Conseil Municipal affecte les résultats de l'Exercice 2024 tels qu'ils apparaissent au Compte Financier Unique.

### **3. BUDGET PRIMITIF 2025**

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2025 qui s'établit comme suit :

- <u>Section de Fonctionnement</u> :	
Dépense & Recettes équilibrées à la somme de :	<b>3 213 002,38 €</b>
- <u>Section d'Investissement</u> :	
Dépense & Recettes équilibrées à la somme de :	<b>6 523 939,38 €</b>

### **4. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025**

Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer de hausse sur les taxes locales. Les taux suivants sont ainsi maintenus :

- Taxe Foncier Bâti.....	<b>25,21 %</b>
- Taxe Foncier non Bâti.....	<b>43,22 %</b>
- Taxe d'Habitation.....	<b>8,94 %</b>

### **5. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2025**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

#### **a) Centre Communal d'Action Sociale : 6 000 €.**

#### **b) Associations Locales (Fonctionnement) :**

- 9 000 € à l'Entente BURE BOULANGE Football
- 8 050 € au Handball Club
- 2 500 € au Club de Karaté Arts Martiaux
- 1 500 € au Cercle des Anciens de BURE (Section du Cercle Arts et Loisirs),
- 1 100 € au Cercle Arts et Loisirs de TRESSANGE
- 1 000 € au Club de Volley Ball
- 700 € à l'Échiquier TRESSANGEOIS
- 600 € au Cyclotourisme
- 500 € à l'Association SOS Animaux
- 500 € à la Chorale Saint Charles
- 300 € au Moto Cross du Pays-Haut
- 300 € à l'Amicale des Anciens Combattants
- 300 € à l'Association « Les Belles du Pays Haut »

#### **c) Associations Locales (Hors Fonctionnement) :**

- 900 € à l'Entente BURE BOULANGE Football au titre du traçage et de l'entretien des stades
- 250 € à l'Entente BURE BOULANGE Football en remboursement de frais à la charge de la Commune

#### **d) Autres Associations :**

- 400 € à l'Association « Verre J'espère »
- 316 € à l'Association Mémoire Ouvrière des Mines de Fer de Lorraine (AMOMFERLOR) (Convention)
- 350 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de BOULANGE
- 350 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'OTTANGE
- 150 € à l'Association des Donneurs de Sang du Haut Plateau

#### **e) Autres Subventions au titre des activités scolaires et périscolaires :**

- 4 960 € à l'Association des Parents d'Elèves « Les Enfants d'Abord » (20 € x 248 élèves)
- 2 140 € au Foyer Socio-Educatif du Collège d'AUMETZ (20 € x 107 élèves)

## **6. PROGRAMME DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2025**

Le Conseil Municipal prend acte des travaux en cours et à réaliser. Il autorise le Maire à solliciter les subventions éventuelles.

- Aire de jeux rue Alain Gerbault à TRESSANGE
- Requalification stade de football TRESSANGE (fin des travaux prévus : 30 juin 2025)
- Rénovation complète du complexe sportif (fin des travaux prévus : septembre 2026)
- Renouvellement couche de roulement (enrobés) traversée de LUDELANGE par les services du département, remplacement par la commune de 4 coussins berlinois par 2 plateaux surélevés
- Fin des travaux d'agrandissement de la mairie
- Rénovation fontaine de BURE
- Rénovation parvis et escalier de la Chapelle de BURE
- Mise en conformité poteaux et bouches d'incendie
- Ravalement façades centre socio-culture Alain François à TRESSANGE
- Installation d'une passerelle à la benne à déchets verts à TRESSANGE
- Rénovation city-stade à LUDELANGE
- Remplacement des chaudières dans les logements communaux à LUDELANGE
- Pose d'un éclairage public résidence des sapins à BURE
- Remplacement luminaires (LED), rue de la Liberté et rue de l'église (centre village TRESSANGE), rue de la Chapelle, rue d'Havange, et rue Le Nôtre à BURE
- Signalisation horizontale et verticale sur l'ensemble de la commune
- Réfection bardage boulodrome à BURE
- Enrobés cour de la Mairie
- Pose de 2 colombariums au cimetière
- Pose d'un abri de bus à LUDELANGE, route de Boulange

## **7. ITINERAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNES - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATIONS « PORTES DE FRANCE-THONVILLE »**

Depuis sa création, la Communauté d'Agglomération « Portes de France-Thionville » s'est engagée dans une démarche de développement du tourisme vert sur son territoire. En partenariat avec le Club Vosgien de Thionville, elle fait (re-)découvrir les chemins de randonnées (pédestre ou à vélo).

Afin de promouvoir auprès du grand public, tous les itinéraires du territoire, la Communauté d'Agglomération souhaite les inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). 3 circuits concernent la Commune de TRESSANGE.

Le Conseil Municipal approuve la démarche et autorise le Maire à signer la convention correspondante.

Les fiches contenant les informations détaillées des parcours sont téléchargeables sur le lien suivant : <https://www.agglo-thionville.fr/sortir-decouvrir/loisirs/sentiers-pedestres>

## **8. CONVENTION COORDINATION POLICE PLURI COMMUNALE ET PROJET DE TRANSACTION AVEC LE PARQUET**

Lors de sa séance du 19 mai 2022, le Conseil Municipal a accepté et autorisé le Maire à signer la convention de mise à disposition du service de la Police pluri-communale de THIONVILLE-TERVILLE-MANOM à la Commune de TRESSANGE, pour une période de 3 ans (échéance au 15 septembre 2025).

Une modification ayant été apportée à ladite convention, le Conseil Municipal autorise le Maire à la renouveler par anticipation.

D'autre part, afin de faciliter la procédure de verbalisation en matière de dépôts sauvage, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le protocole de mise en œuvre de la transaction municipale en matière d'abandon de déchets et d'épaves, entre le Procureur de la République (Tribunal de Grande Instance de THIONVILLE) et la Commune de TRESSANGE.



## **9. ADHESION GROUPEMENT DE COMMANDES 2025 \* COMMUNAUTE D'AGGLOMERATIONS « PORTES DE FRANCE-THONVILLE »**

Le Conseil Municipal décide l'adhésion de la Commune aux groupements de commandes auxquels elle n'adhérerait pas, pilotés par la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville. Il autorise le Maire à signer les documents s'y rapportant. Ce groupement concerne les contrôles réglementaire amiante et la coordination SPS (Sécurité et Protection de la Santé).

## **10. CONVENTION UEM**

Après exposé des avantages de l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du complexe sportif de TRESSANGE suivi d'un débat, le Conseil Municipal, à la majorité des voix, autorise le Maire à signer le bail emphytéotique entre l'Usine d'Electricité de METZ (UEM) et la Commune de TRESSANGE.

## **11. BIENS EN ETAT D'ABANDON**

Le Conseil Municipal prend acte de la procédure de déclaration de biens en état d'abandon manifeste pour 2 habitations situées dans la Commune.

## **12. CONTRIBUTION VOLONTAIRE AU FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX JEUNES (FDAJ)**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une contribution au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes. Ce dispositif de soutien financier, destiné aux jeunes de 18 à 25 ans accompagnés par la Mission Locale, leur permet de concrétiser un projet de formation ou d'accès à l'emploi. La participation est fixée à 0.15 € par habitant.

## **13. PERSONNEL COMMUNAL**

Le Conseil Municipal prend acte des mouvements intervenus au sein du personnel communal et autorise le Maire à procéder aux recrutements nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux.

## **14. AUTRES POINTS EVOQUES AU COURS DE LA SEANCE**

\* Le Conseil Municipal décide de louer, aux conditions en vigueur, à la date du 01/05/2025, les 2 logements communaux devenus vacants, désignés ci-après :

- Logement sis à l'étage du 42 rue Claude Le Lorrain à BURE,
- Logement sis au rez de chaussée du 42 rue Claude Le Lorrain à BURE.

\* Devenir du local loué à la Société de Secours Minière : le Conseil Municipal privilégie une nouvelle location pour un organisme de santé.

Séance levée à 20h30

**Prochaine séance du Conseil Municipal programmée fin juin – 18h30**

TRESSANGE, le 31 mars 2025  
Le Maire,



Denis SCHITZ

